

Les « Essences'Ciel » du Carême



Le temps du carême chez les chrétiens dure quarante jours, sans compter les dimanches. Le nombre 40 dans la Bible symbolise l'attente, la préparation et l'épreuve. Ce temps se termine par la fête de Pâques où est célébrée la résurrection du Christ Jésus. Lors de cette période, les chrétiens essaient de vivre trois points essentiels dont parle l'évangile de saint Matthieu : le jeûne ou la privation, l'aumône (ou le partage) et la prière (Mt 6, 1-18).



Le jeûne et la privation :

Le jeûne et la privation ne sont qu'un moyen pour éprouver notre liberté par rapport aux choses qui nous entourent. Autrefois, l'accent était surtout mis sur la nourriture et les festivités. Il peut s'étendre à d'autres éléments qui font partie aujourd'hui de notre quotidien : tabac, télévision, portable, réseaux sociaux... Cette période est donc propice pour les chrétiens pour mesurer leur dépendance face à ces choses. Il ne s'agit en aucun cas de prendre plaisir à l'épreuve, mais bien de maîtriser les choses afin d'acquérir une liberté intérieure.

L'Eglise demande aux chrétiens qui le peuvent de jeûner surtout le mercredi des cendres (1^{er} jour du carême) et le Vendredi Saint. Cela consiste à prendre un repas léger à midi et le soir sans alcool et sans viande. Ne pas confondre avec l'abstinence (de viande) qui est demandée, durant le Carême, tous les vendredis et le mercredi des Cendres, en souvenir de la Passion du Christ.

L'aumône ou le partage :

Si le jeûne permet de vivre en hommes libres, le partage et la générosité invitent à vivre en frères. Lié au jeûne, le partage indique le sens des privations. Il ne s'agit pas de se priver pour le plaisir (ou plutôt pour la douleur), mais bien pour s'ouvrir aux autres. Les chrétiens célèbrent à Pâques le fait que le Fils de Dieu s'est donné lui-même, et ils sont invités à y répondre à leur tour. Traditionnellement, lors du Carême, les communautés chrétiennes avec les associations ou services d'Eglise organisent des temps forts de solidarité pour les plus pauvres, qu'ils soient proches ou lointains.

La prière :

Cette fois, c'est une invitation pour les chrétiens à vivre en fils de Dieu. Si par le jeûne, on se « désencombre » de soi, si par le partage on comble l'autre de notre richesse, par la prière on se remplit de la présence de Dieu, ou plutôt on laisse Dieu nous remplir de sa présence.



L'Evangile selon saint Matthieu (Mt 6, 1-18) engage à vivre tout cela « dans le secret », c'est-à-dire non pas de manière extérieure et ostentatoire, mais dans l'intériorité. Le plus important, c'est l'attitude intérieure et non le respect formel d'un rite par pure obéissance. Dans beaucoup de paroisses, de mouvements, ou d'Etablissements scolaires, le Carême est l'occasion d'organiser des réunions de prière ou de réflexion ainsi que des célébrations.

Les fruits du carême :

Ce que permet le carême pour les chrétiens :

- être plus proches de Dieu en laissant une plus grande place à la prière dans leur vie.
- être plus proches des autres en donnant, en rendant des services, en étant plus disponibles et plus aimants.
- être plus proches de soi-même en changeant son cœur, en se privant un peu des choses qui les éloignent de Dieu et des autres. Les efforts et les privations enseignent la maîtrise de soi, la liberté face à bien des choses dont nous sommes très souvent dépendants. Les économies faites dans cette simplicité de vie peuvent servir à aider ceux qui sont dans le besoin.

En donnant aux autres, pas forcément de l'argent mais aussi de son temps et de son attention, on découvre qu'on peut semer la joie ; et plus on donne, plus on peut rendre heureux ceux qui nous entourent et être pleinement heureux nous-mêmes.

« Soyez bons et miséricordieux. Que personne ne vienne à vous sans repartir meilleur et plus joyeux. Soyez la vivante expression de la bonté de Dieu. Bonté sur votre visage, bonté dans vos yeux, bonté dans votre sourire, bonté dans votre accueil plein de chaleur. » Sainte Mère Teresa

Comment marquer le carême dans les établissements ?

Informez du début et de la fin de carême. Exemple : « aujourd'hui, c'est le mercredi des cendres ». Mettre des panneaux d'affichage avec des informations d'ordre culturel au sujet du carême.

Anticiper sur la restauration pour proposer un repas sans viande les vendredis de carême.

Vérifier qu'un événement festif, un repas festif, une vente de gâteaux ou de bonbons n'aient pas lieu les vendredis de carême.

Privilégier l'organisation de conférences/rencontres autour de la solidarité. Faire un repas solidaire le vendredi saint ou un autre vendredi de carême (bol de riz, pain/ pomme, sandwich au fromage...).

Les fêtes qui rompent le carême :

Ces moments sont tout indiqués pour organiser un événement festif, comme un repas ou un carnaval (s'il n'a pas eu lieu avant le carême).

19 mars : fête de saint Joseph

25 mars : fête de l'Annonciation

La mi-carême (jeudi de la 3^e semaine de carême).

